



Syndicat national

Pénitentiaire des

Surveillants et Surveillants Brigadiers



PRÉSENTATION DU BUDGET DAP 2024

Le vendredi 29 septembre 2023, la DAP nous a présenté le Projet de Loi de Finances 2024 (PLF), Ce PLF se compose dans les grandes lignes de 3,8 Milliards d'euros pour les services judiciaires, **3,9 Milliards € pour L'administration pénitentiaire**, 900 Millions € pour la Protection Judiciaire de la Jeunesse et 700 Millions € pour le Secrétariat Général du Ministère. En ce qui concerne l'AP, ce qu'il faut retenir :

1- Les mesures catégorielles

Elles se chiffrent à 68,5 Millions € répartis de la manière suivante :

- 47,2 Millions € pour l'entrée en vigueur de la réforme qui prévoit le passage de la catégorie C en B des surveillants pénitentiaires et le passage de la catégorie B en catégorie A pour les officiers. Revalorisation de l'ICP et de l'IFO ainsi que le repyramidage des corps.
- 14,6 millions € pour l'octroi de 5 points d'indice majoré à tous les agents.
- Une prime de 300€ mensuelle, montant identique pour tous les agents du SNRP à compter de juillet 2024.
- Une revalorisation forfaitaire de 300€ pour les moniteurs de sport, portant ainsi le montant à 900€/an.
- Mise en place d'une filière technique ministérielle pour 1,5 millions €.

2 – L'immobilier

- Avec une dotation de 341 millions € pour 2024, le programme 15000 places se poursuivra avec la livraison de 3 nouveaux établissements : les Structures d'Accompagnement vers la Sortie (SAS) de Noisy-le-Grand, de Toulon et de Colmar ainsi que le Dispositif d'Accroissement de Capacité (DAC) de Nîmes. Cela fera en tout 570 places supplémentaires.

Poursuite des travaux en 2024 sur plusieurs opérations en chantier actuellement; Ducos, Baumettes 3, Bordeaux Gradignan, Baie-Mahaut, Bsse-Terre, Arras et Orléans.

- 120,5 millions € pour la rénovation et l'entretien des établissements pénitentiaires, 11,5 millions € pour les opérations de l'immobilier non spécifique au profit des SPIP et des sièges des DISP.
- 2millions € pour engager les études préalables à la rehabilitation du CP de Fresnes et la MC de Poissy.

3 – 599 créations d'emplois

- 208 emplois de personnels de surveillance nécessaires à l'ouverture de nouveaux établissements.
- 217 emplois pour la reprise des missions d'extractions au ministère de l'intérieur.
- 22 emplois pour le renforcement de la sécurité des systèmes d'information.
- 3 emplois pour renforcer l'ENAP
- 149 emplois pour un rattrapage de postes non pourvus en 2023 dont 62 pour les surveillants, reste à définir pour les autres postes restants.

4 - Sécurité des personnels et des établissements pénitentiaires

- En 2024, 83,7 millions € (+8,9% par rapport à 2023) seront consacrés au renforcement de la sécurité des personnels et des établissements pénitentiaires. Poursuite du déploiement des nouvelles technologies aux fins de faciliter l'exercice des missions pénitentiaires et le renforcement des systèmes informatiques.

Ces 83,7 millions € sont répartis de la manière suivante :

- 29 millions € afin de poursuivre le déploiement des dispositifs de détection et de brouillage des communications illicites.
- 3 millions € pour acquérir de nouveaux dispositifs de lutte contre les drones malveillants (endiguer les survols des établissements).
- 4 millions € pour déployer et renouveler les installations de vidéo surveillance.

..../.....

- 18,3 millions € pour doter progressivement les personnels de surveillance de smartphones, cela leur permettra de téléphoner, de communiquer entre eux, de déclencher une alarme en cas de danger et d'accéder à distance aux applications métier (SAGEO).
- 10 millions € pour améliorer les systèmes de sûreté informatique et garantir leur mise aux normes SSI, cela afin de permettre de protéger les infrastructures de l'AP et régir contre les risques d'intrusions notamment dans le cadre de la Loi de Programmation Militaire (LPM) aux Opérateurs d'Importance Vitale (OIV).
- 4 millions € pour la généralisation du dispositif de port des caméras individuelles.
- 14,4 millions € pour l'achat de divers équipements de sécurité (portiques de sécurité à l'entrée et à la sortie des bâtiments, véhicules, armes, munitions, gilets pare-balles, protège-lames, casques balistiques équipements de maintien de l'ordre etc...

5 – Politique d'aménagement des peines et politique de réinsertion des PPSMJ

52 millions €, l'administration poursuit sa politique en faveur des aménagements de peine et des alternative à l'incarcération, ils seront répartis de la manière suivante :

- 27,6 millions € seront consacrés au placement sous surveillance électronique (PSE/PSEM) afin de financer la mise à niveau des logiciels et l'augmentation du nombre d'équipements.
- 10,6 millions € alloués au dispositif du bracelet Anti Rapprochement (BAR), dans le cadre des violences conjugales.
- 2,6 millions € pour appuyer le dispositif de contrôle judiciaire sous placement probatoire (CJPP).
- 11,2 millions € en faveur du Placement Extérieur (PE).

Concernant la politique de réinsertion des PPSMJ, la dotation 2024 sera de 122,5 millions €, l'accent sera mis sur la formation professionnelles des détenues, le développement du travail en détention, une politique active de préparation à la sortie, un partenariat avec l'Éducation nationale et la lutte contre la précarité menstruelle.

6- ENAP

La subvention allouée à l'ENAP, en 2024, sera de 36,9 millions €, elle permettra d'assurer la formation initiale et continue des personnels de l'administration pénitentiaire. Ce budget permettra :

- De poursuivre l'adaptation des formations à l'évolution des métiers pénitentiaires (recrutements des prochaines années, évolutions pédagogiques) et d'améliorer l'accueil des élèves (extension de l'école, opérations de réhabilitation et de maintenance des villages d'hébergement).

En conclusion :

Les Surveillant(e) continuent à gérer les établissements au quotidien en mode dégradé avec une surpopulation carcérale qui explose notamment dans les Maisons d'Arrêt.

En attendant une vraie revalorisation du métier et d'hypothétiques améliorations, les Surveillant(e)s continuent toujours à trimer sur les cursives...